

Suppressions d'emplois et mal être au travail

La Révision Générale des Politiques Publiques, RGPP, rebaptisée Modernisation de l'Action Publique a des conséquences directes sur le mal être au travail et l'augmentation des risques psycho sociaux, (RPS).

Le budget 2014 va accentuer ces difficultés, en procédant à des suppressions massives d'emplois. À titre d'exemple, comparé au budget initial 2013, le CNRS perd 842 emplois (102 fonctionnaires et 740 CDD sur subvention d'Etat). En 2014, l'IRD ne recrutera que 8 chercheurs et aucun ITA et l'IRSTEA (ex Cemagref) ne recrutera personne. Nous campons dans la précarité, avec un nombre de CDD sur ressources propres qui ne diminuera pas.

Pour le CNRS, les suppressions seront lourdes de conséquences pour les conditions de travail des personnels : pas de remplacement des absences. Le budget 2014 prévoit une baisse de 9,6% de la masse salariale des délégations. Comparé à 2013, les 842 suppressions d'emplois seront réparties comme suit :

Année	IN2P3	INC	INEE	INP	INS2I	INSB	INSHS	INSIS	INSMI	INSU	Total Instituts	Ressources communes	EXT	Total
2013	2030	3254	1405	2343	1089	5170	3306	2142	637	2575	23951	2555	99	26605
2014	1966	3139	1362	2361	1071	4881	3183	2085	628	2505	23180	2504	79	25763
	-64	-115	-43	+18	-18	-289	-123	-57	-9	-70	-771	-51	-20	-842

Ces chiffres en Equivalents Temps Pleins Travaillés sont tirés des documents budgétaires 2013 et 2014, présentés au CA du CNRS.

La dégradation des conditions de travail est la conséquence des postes supprimés, mais aussi du mode de management. En choisissant de comptabiliser les personnels en simples ETPT, en niant la dégradation des conditions de travail, la Direction du CNRS prend une lourde responsabilité. Pourtant les signaux d'alerte se multiplient, arrêts maladie, dépressions, trois suicides en janvier 2014 chez des personnels des laboratoires et services. Il est temps de rendre public les travaux du CNAM sur la souffrance des chercheurs, d'initier le même type d'étude pour les ITA.

Ce qui vaut pour le CNRS vaut aussi pour les autres EPST. La défense de nos conditions de travail passe par l'arrêt de suppressions de postes et par une autre conception de la gestion des personnels.